

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXII

BEAUCEVILLE—NOVEMBRE 1916

No XI

### Les Rageot de Saint-Luc et de Beaurivage

GILLES RAGEOT

Gilles Rageot, le premier Rageot qui s'établit au Canada, était fils d'Isaac Rageot et de Louise Duret, de Saint-Jean de l'Aigle, évêché d'Evreux, en France.

Rageot passa au Canada peu après 1663, croyons-nous. Il fut d'abord employé en qualité de commis au greffe du Conseil Souverain.

Le 5 mai 1666, la Compagnie des Indes Occidentales lui accordait des lettres de provisions de greffier de la juridiction seigneuriale ou de la Prévôté qu'elle venait d'établir à Québec.

La même année, sur la présentation de M. Le Barrois, agent-général de la Compagnie des Indes Occidentales, M. Rageot était admis à pratiquer comme notaire dans la juridiction de Québec.

En 1667, deux confrères de Rageot s'adressèrent à l'intendant Talon pour l'empêcher de pratiquer sous le prétexte qu'il n'avait pas de lettres de nomination de la Compagnie des Indes Occidentales. M. Rageot répondit qu'il avait été présenté à l'intendant Talon par M. Le Barrois, alors agent-général de la Compagnie des Indes Occidentales. Sa prétention fut maintenue.

Gilles Rageot reçut un peu plus tard ses lettres de nomination datées à Paris le 25 avril 1668.